

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil le **22 février 2018 à 20 h 00**, sous la présidence de madame Julie Lemieux, mairesse.

Étaient présents les conseill(e)r(e)s: M. Steven Strong-Gallant
M. Réjean Sauvé
M. Willy Mouzon (arrivée 20 h 12)

Étaient présents les conseill(e)r(e)s Mme Isabelle Paré (absence motivée)
Mme Aline Nault (absence motivée)
M. Alexandre Zalac (absence motivé)

Mme Louise Sisle Héroux, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

Avant de débiter la séance, Madame la Mairesse souhaite la bienvenue à l'assemblée et constate qu'il n'y a pas quorum. Le conseil est en attente du conseiller M. Willy Mouzon qui a confirmé sa présence. Il est proposé par le conseiller M. Réjean Sauvé, appuyé par M. Steven Strong-Gallant et résolu d'attendre une période de trente minutes.

L'assemblée reprend à 20 h 12.

34-02-18
Ouverture de la séance

Il est proposé par M. Réjean Sauvé, appuyé par M. Steven Strong-Gallant et résolu de procéder à l'ouverture de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

35-02-18
Demande d'aide financière – Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du document «Règle et normes» concernant le fonds pour le développement du sport et de l'activité physique dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV pour recevoir une aide financière;

Il est proposé par Willy Mouzon, appuyé par M. Réjean Sauvé et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal appuie le projet de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur pour l'aménagement du parc Cavaleri afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;

QUE la municipalité demande une aide financière de l'ordre de 30% du coût net du projet afin de l'aider à réaliser l'aménagement du Parc Cavaleri;

QUE l'objectif concernant cette participation financière concerne l'aménagement des aires de jeux du parc Cavaleri afin d'améliorer le cadre de vie des familles et de favoriser le développement des services et des équipements à la population de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur;

QUE la directrice générale soit par la présente autorisée à présenter une demande d'aide financière concernant ce projet, dans le cadre du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique;

QUE la municipalité s'engage par la présente à verser la mise de fonds nécessaire, soit un minimum de 50% de contributions en nature ou en espèces du coût global du projet;

QUE Mme Julie Lemieux, mairesse ou Mme Louise Sisle Héroux, directrice générale sont par la présente autorisées à signer pour et au nom de la Municipalité tout document relatif à ce projet, soit entre autres les protocoles d'entente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Période de questions

36-02-18

Levée de l'assemblée

Suite à cette période de questions, il est proposé par M. Réjean Sauvé, appuyé par M. Steven Strong-Gallant et résolu de lever la séance à 20 h 16.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La séance est levée à 20 h 16.

Julie Lemieux, mairesse

Louise Sisle Héroux, directrice
générale et secrétaire-trésorière